

USF Bridge FONTENAY SOUS BOIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 18 MAI 2015

PRESENTS:

- **Membres du bureau** : Samuel Rozenberg, Martine Cayol, Dominique Cosson, Brigitte Duminy, Agnès Verdier, Christian Cloarec, Jean-Pierre Fèvre, Marcel Gauvain, Daniel Poisson-Girard.
- **Bénévole** : Paulette Véron.

ABSENTS EXCUSES : Claudine Babin, Marie-Claire Pontus ayant remis toutes deux des pouvoirs pour le point 3 à deux membres différents du Bureau.

ORDRE DU JOUR : selon courriel du Président du 09/05/15

Cette réunion a été maintenue comme suite à l'échange de courriels le 17/5 entre le Président et Agnès Verdier.

La séance ouverte est à 18h30

POINT 1 : APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 16 AVRIL 2015

Demande d'Agnès d'ajouter au point 1 des informations concernant le comité dont elle a eu connaissance en assistant à une réunion du Conseil Régional.

Le secrétaire rappelle que ne peut figurer dans le compte-rendu que ce qui a été dit dans la réunion concernée du Bureau.

Le Président précise qu'effectivement les informations délivrées le 16/04/15 étaient les principales de son point de vue et que depuis l'ensemble est disponible sur le site internet du club.

Demande d'Agnès de transférer au point 1 l'avant dernier paragraphe du point 2. Accord du Bureau.

Demande d'Agnès de supprimer au point 2 « De nouveaux incidents ». Le président lui rappelle que lors d'un récent tournoi au club elle l'a fortement perturbé en voulant quitter la salle à la suite d'une forte divergence avec son partenaire et que l'arbitre du jour est judicieusement intervenu pour la convaincre de rester. De plus la salle a été amenée plusieurs fois à leur demander de se calmer avec sa partenaire la plus fréquente du fait d'oppositions bruyantes entre elles. Ces comportements n'étant pas normaux pour un arbitre de club. Aussi le Bureau confirme la rédaction initiale.

Agnès rappelle ses demandes de modifications du PV du Bureau du 15/01/15. Le Secrétaire indique qu'il a relu ce compte-rendu, que ce dernier reflète bien la réunion et qu'en conséquence il resterait en l'état.

Agnès déplore l'absence de compte rendu de bureau qui a suivi l'assemblée générale : il n'y a pas de trace de l'élection au bureau du président, secrétaire et trésorier. Le bureau confirme que Samuel Rozenberg et Poisson-Girard ont bien été reconduits, et Claudine Babin intronisée trésorière.

POINT 2 : COMMISSION DES LITIGES POUR L'INCIDENT DU 16 AVRIL 2015

Le Président indique que la commission des litiges qui s'est réunie ce jour rendra sa décision sous deux semaines.

POINT 3 : BENEVOLAT D'AGNES VERDIER DANS LE CLUB

Bien qu'Agnès Verdier ait demandé un vote groupé à mains levées (ce qui aurait rendu son résultat douteux), les membres du bureau confirment que les votes relatifs à une personne doivent se faire à bulletin secret. Agnès Verdier déclare que cela n'enlève pas le caractère de « secte » du bureau, dont Samuel Rozenberg serait le gourou. Christian Cloarec trouve cette remarque injurieuse pour les membres du bureau.

Quatre questions concernant la prolongation du bénévolat d'Agnès Verdier sont soumises aux membres du Bureau.

Les résultats des votes sont consignés dans le tableau ci-après.

QUESTIONS	OUI	NON
3.1 - Accepter qu'Agnès Verdier arbitre dans le club	2	9
3.2 - Accepter qu'Agnès Verdier soit enseignante dans le club la saison prochaine	1	10
3.2 - Accepter qu'Agnès Verdier organise des tournois homologués le soir (lundi et/ou mardi) la saison prochaine	4	7
3.4 - Faire participer Agnès Verdier aux réunions de Bureau (comme élue de la dernière Assemblée Générale)	Non soumise au vote	

Le Président demande à Agnès de rendre les clés du local. Agnès indique qu'elle ne les a pas avec elle et qu'elle refuse de les rendre.

Agnès Verdier quitte la salle.

POINT 4 : PREPARATION DE LA SEMAINE BRIDGE EN ANDALOUSIE

Les participants sont répartis en 26 chambres double et 13 single.

Deux annulations sont encours de traitement par l'assurance, une pour raison familiale, l'autre pour une question d'ordre médicale.

Agnès Verdier n'a pas réglé le solde, seul membre dans cette situation à moins d'un mois du départ. J-P Fèvre confirme que l'intégralité a été réglée par le club au tour opérateur.

Agnès Verdier ayant indiqué qu'elle n'assumera sans doute pas la tâche d'arbitre comme prévu Brigitte Duminy confirme qu'elle pourra l'assurer en cas de besoin.

J-P Fèvre emmènera les étuis bleus et jaunes ainsi que l'ancien ordinateur. Les résultats des fiches ambulantes seront saisis par Brigitte e Paulette. Les résultats des tournois seront validés dans le site de la FFB au retour par Samuel.

POINT 5 : PREPARATION DU MARATHON DU 20 JUIN 2015

Le prix sera de 30€ pour les adhérents (comme en février), 35€ pour les joueurs extérieurs et 15€ pour les juniors.

Samuel demandera une publicité sur le site du comité comme cela se fait maintenant pour plusieurs clubs.

Samuel se charge des viennoiseries du petit déjeuner.

Marcel établira un devis pour le déjeuner de 32 personnes, boissons comprises, dans son nouveau restaurant.

Le dîner se déroulera au club avec des salades composées à se répartir entre les membres habituels en se concertant.

J-P Fèvre approvisionnera les boissons préalablement car il y sera absent.

Lots :

- Dominique demande une lettre à en-tête pour tenter d'en récupérer chez les commerçants de la ville,
- Pas de coupe mais une bonne bouteille pour la première paire,
- Un lot pour les premiers 3ème et 4ème série.

POINT 6 : PREPARATION DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE

Ce point sera traité lors de la prochaine réunion.

Le Président demande la participation du Secrétaire qui donne son accord.

Il est à noter que le point 3.2 risque d'entraîner qu'il n'y ait pas d'enseignants la saison prochaine et donc fermeture de l'école de bridge.

POINT 7 : PLANNING DES ARBITRES

7.1– tournois du lundi et jeudi

<i>Lundi</i>	<i>Mardi après midi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Samedi</i>
	19/5 SR	21/5 MCP	
25/05 PV	26/5 SR	28/5 SR	
01/06 PV/BD	02/6 SR	04/06 MCP	
08/06 SR	9/6 SR	11/06 MCP	
15/06 CC	Congés	18/06 PV	20/06 SR
22/06 PV	Congés	25/06 SR	
29/06 CC	Congés		

7.2– tournois du mardi soir

AGNES quand elle en organise un en fonction des compétitions au comité et de sa disponibilité, jusqu'à la fin de la saison.

POINT 8 : DIVERS

Le Secrétaire suggère de remettre en cours le téléphone portable pour faciliter la création de paires préalablement au tournoi.

Le Bureau, considérant que cela ferait double emploi avec le joker qui fonctionne très bien, refuse cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clos la séance à 19h45.

PROCHAIN REUNION DU BUREAU : LUNDI 15/06/15 à 18h00

Le secrétaire

Daniel Poisson-Girard